



TG/238/2(proj.5)
 ORIGINAL : Anglais
 DATE : 2021-07-28

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

THÉIER

Code(s) UPOV : CMLIA_SIN

Camellia sinensis (L.) Kuntze

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établis par des experts du Kenya

pour examen par le

*Comité technique à sa cinquante-septième session
 qui se tiendra à Genève les 25 et 26 octobre 2021*

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

Autres noms communs :*

Nom botanique	anglais	français	allemand	espagnol
<i>Camellia sinensis</i> (L.) Kuntze	Tea	Théier	Tee, Teestrauch	Te, Té

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai.....	3
3.5 Essais supplémentaires.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité.....	5
4.3 Stabilité.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	6
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	17
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	17
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	17
9. BIBLIOGRAPHIE.....	23
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	24

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Camellia sinensis* (L.) Kuntze.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées d'un an.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

20 plantes

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.1.2 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 9 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 9 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes isolées, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 1.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, 1 plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : type (caractère 1)
- (b) Plante : port (caractère 2)
- (c) Jeune rameau : densité de la pilosité du bourgeon (caractère 8)
- (d) Limbe : rapport longueur/largeur (caractère 14)
- (e) Limbe : couleur (caractère 21)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère.

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
	Name of characteristics in English		Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
	states of expression		types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

- 1 Numéro de caractère
- 2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- 3 Type d'expression
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- 4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- 5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2
- 6 (a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- 7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	PQ	VG	(+)	(a)				
	Plant: type	Plante : type	Pflanze: Typ	Planta: tipo				
	shrub	arbrisseau	Strauch	arbusto	TRFK 536, TRFK 543		1	
	semi-arbor	demi-arbre	Halbbaum	semiarborescente	AHP S15/10		2	
	arbor	arbre	Baum	arborescente	TRFK 56/89		3	
2. (*)	QN	VG	(+)	(a)				
	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento				
	upright	dressé	aufrecht	erecto	TRFK 301/3		1	
	upright to semi-upright	dressé à demi-dressé	aufrecht bis halbaufrecht	erecto a semierecto			2	
	semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	AHP S15/10		3	
	semi-upright to spreading	demi-dressé à étalé	halbaufrecht bis breitwüchsig	semierecto a extendido			4	
	spreading	étalé	breitwüchsig	extendido	TRFK 371/8		5	
3.	QN	VG	(+)	(a)				
	Plant: vigor	Plante : vigueur	Pflanze: Wuchsstärke	Planta: vigor				
	very weak	très faible	sehr gering	muy débil			1	
	very weak to weak	très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil			2	
	weak	faible	gering	débil	GWEJULUL, TRFK 301/1		3	
	weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media			4	
	medium	moyenne	mittel	media	TRFK 306		5	
	medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte			6	
	strong	forte	stark	fuerte	TRFK 301/4, TRFK 371/8		7	
	strong to very strong	forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte			8	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte			9	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
4.	QN	VG	(a)				
	Plant: density of branches	Plante : densité des ramifications	Pflanze: Dichte der Zweige	Planta: densidad de ramas			
	very sparse	très lâche	sehr locker	muy laxa			1
	very sparse to sparse	très lâche à lâche	sehr locker bis locker	muy laxa a laxa			2
	sparse	lâche	locker	laxa	TRFK 306		3
	sparse to medium	lâche à moyenne	locker bis mittel	laxa a media			4
	medium	moyenne	mittel	media	EPKD99/10, TRFK 301/4		5
	medium to dense	moyenne à dense	mittel bis dicht	media a densa			6
	dense	dense	dicht	densa	AHP S15/10, EPK TN14-3		7
	dense to very dense	dense à très dense	dicht bis sehr dicht	densa a muy densa			8
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa			9
5. (*)	QL	VG	(+)	(a)			
	Branch: zigzag	Ramification : zigzag	Zweig: Zickzackform	Rama: zigzaguelo			
	absent	absent	fehlend	ausente	TRFK 31/8		1
	present	présent	vorhanden	presente			9
6. (*)	QN	MG/MS	(+)				
	Young shoot: time of beginning of "one and a bud" stage	Jeune rameau : époque de début de la phase "une feuille et un bourgeon"	Jungtrieb: Zeitpunkt des Beginns des Stadiums „ein Blatt und eine Knospe“	Rama joven: época de inicio de la fase de "una hoja y una yema"			
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana			1
	very early to early	très précoce à précoce	sehr früh bis früh	muy temprana a temprana			2
	early	précoce	früh	temprana			3
	early to medium	précoce à moyenne	früh bis mittel	temprana a media			4
	medium	moyenne	mittel	media			5
	medium to late	moyenne à tardive	mittel bis spät	media a tardía			6
	late	tardive	spät	tardía			7
	late to very late	tardive à très tardive	spat bis sehr spät	tardía a muy tardía			8
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía			9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7.	(*)	PQ	VG	(a)			
		Young shoot: color of second leaf	Jeune rameau : couleur de la deuxième feuille	Jungtrieb: Farbe des zweiten Blattes	Rama joven: color de la segunda hoja		
		whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino		1
		yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	TRFK 6/8	2
		light green	vert clair	hellgrün	verde claro	TRFK 301/3	3
		medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	EPK TN14-3	4
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	NDT TAI, TRFK 306/3	5
		purple green	vert-pourpre	purpurgrün	verde púrpura	TRFK K-PURPLE	6
		purple	pourpre	purpurn	púrpura	TRFK 306	7
8.	(*)	QN	VG	(a)			
		Young shoot: density of bud pubescence	Jeune rameau : densité de la pilosité du bourgeon	Jungtrieb: Dichte der Behaarung der Knospe	Rama joven: densidad de la pubescencia de la yema		
		absent or sparse	absente ou faible	fehlend oder locker	ausente o laxa	TRFK 31/8	1
		sparse to medium	faible à moyenne	locker bis mittel	laxa a media		2
		medium	moyenne	mittel	media	TRFK 704/2	3
		medium to dense	moyenne à forte	mittel bis dicht	media a densa		4
		dense	forte	dicht	densa	AHP S15/10	5
9.		QN	VG	(+)	(a)		
		Young leaf: anthocyanin coloration at base of petiole	Jeune feuille : pigmentation anthocyanique à la base du pétiole	Junges Blatt: Anthocyanfärbung an der Basis des Blattstiels	Hoja joven: pigmentación antocianica en la base del peciolo		
		absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	TRFK 31/8	1
		weak	faible	gering	débil	TRFK 73/1	2
		medium	moyenne	mittel	media		3
		strong	forte	stark	fuerte	TRFK 306	4
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	TRFK K-PURPLE	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
10. (*)	QN MS/VG	(+) (a)				
	Young shoot: length	Jeune rameau : longueur	Jungtrieb: Länge	Rama joven: longitud		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta		2
	short	courte	kurz	corta	K-PURPLE	3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media		4
	medium	moyenne	mittel	media	TRFK 704/2	5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga		6
	long	longue	lang	larga	BBK 35, TRFK 301/4	7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga		8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		9
11. (*)	QN VG	(+) (b)				
	Leaf blade: attitude	Limbe : port	Blattspreite: Haltung	Limbo: porte		
	upwards	dressé	aufwärts gerichtet	erecto	BBK 35, TRFK 56/89	1
	outwards	vers l'extérieur	abstehend	hacia afuera		2
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	TRFK 6/8	3
	horizontal to downwards	horizontal à retombant	waagrecht bis abwärts gerichtet	horizontal a hacia abajo		4
	downwards	retombant	abwärts gerichtet	hacia abajo	TRFK 371/8	5
13. (*)	QN MS/VG		(b)			
	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha		1
	very narrow to narrow	très étroite à étroite	sehr schmal bis schmal	muy estrecha a estrecha		2
	narrow	étroite	schmal	estrecha	K-PURPLE	3
	narrow to medium	étroite à moyenne	schmal bis mittel	estrecha a media		4
	medium	moyenne	mittel	media	AHP SC31/37	5
	medium to broad	moyenne à large	mittel bis breit	media a ancha		6
	broad	large	breit	ancha	TRFK 371/8	7
	broad to very broad	large à très large	breit bis sehr breit	ancha muy ancha		8
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha		9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
14.	QN	VG	(+)	(b)				
	Leaf blade: length/width ratio	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura				
	low	bas	klein	baja	AHP S15/10	1		
	medium	moyen	mittel	media	TRFK 31/8, TRFK 704/2	2		
	high	élevé	groß	alta	EPK C12, TRFK301/6	3		
15. (*)	PQ	VG	(+)	(b)				
	Leaf blade: shape of apex	Limbe : forme du sommets	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del ápice				
	acuminate	acuminée	zugespitzt	acuminada	AHP S15/10, TRFCA SF S150, TRFK597/1	1		
	acute	aigue	spitz	aguda	TRFK 108/82	2		
	obtuse	obtuse	stumpf	obtusa		3		
16. (*)	PQ	VG	(+)	(b)				
	Leaf blade: shape of base	Limbe : forme de la base	Blattspreite: Form der Basis	Limbo: forma de la base				
	acute	pointue	spitz	aguda	AHP SC31/37	1		
	obtuse	obtuse	stumpf	obtusa	TRFK 704/2	2		
	truncate	tronquée	abgeflacht	truncada		3		
17.	PQ	VG	(+)					
	Leaf blade: shape in cross section	Limbe : forme en section transversale	Blattspreite: Form im Querschnitt	Limbo: forma en sección transversal				
	folded upwards	incurvée	aufgebogen	plegada hacia arriba	TRFK 6/8	1		
	flat	plate	gerade	plana	TRFK 12/12	2		
	recurved	retombante	zurückgebogen	recurvada		3		
18.	QN	VG	(+)	(b)				
	Leaf blade: undulation of margin	Limbe : ondulation du bord	Blattspreite: Randwellung	Limbo: ondulación del margen				
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	EPK TN14-3, TRFK31/8	1		
	weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media		2		
	medium	moyenne	mittel	media	TRFK 301/3	3		
	medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte		4		
	strong	forte	stark	fuerte	TRFK 303/577	5		

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
19.	QN	VG	(+)	(b)				
	Leaf blade: serration of margin	Limbe : dentelure du bord	Blattspreite: Randeinschnitte	Limbo: serrado del margen				
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	TRFK 306		1	
	very weak to weak	très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil			2	
	weak	faible	gering	débil	TRFK 31/8		3	
	weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	débil a medio			4	
	medium	moyenne	mittel	medio	AHP S15/10		5	
	medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark	medio a fuerte			6	
	strong	forte	stark	fuerte	TRFK 301/5, TRFK 597/1		7	
	strong to very strong	forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte			8	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte			9	
20.	QN	VG	(+)	(b)				
	Leaf blade: texture	Limbe : texture	Blattspreite: Textur	Limbo: textura				
	smooth	lisse	glatt	lisa	TRFK 6/8		1	
	medium	moyenne	mittel	media	EPK TN14-3		2	
	rough	rugueuse	rauh	rugosa	AHP SC31/37		3	
21. (*)	QL	VG	(+)	(b)				
	Leaf blade: color	Limbe : couleur	Blattspreite: Farbe	Limbo: color				
	green	vert	grün	verde	TRFK 31/8		1	
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	TRFK 306		2	
22. (*)	QN	VG	(+)	(b)				
	Leaf blade: intensity of color	Limbe : intensité de la couleur	Blattspreite: Intensität der Farbe	Limbo: intensidad del color				
	very light	très claire	sehr hell	muy clara			1	
	very light to light	très claire à claire	sehr hell bis hell	muy clara a clara			2	
	light	claire	hell	clara	AHP SC12/28, TRFK 73/1		3	
	light to medium	claire à moyenne	hell bis mittel	clara a media			4	
	medium	moyenne	mittel	media	TRFK 306, TRFK 31/8, TRFK56/89		5	
	medium to dark	moyenne à foncée	mittel bis dunkel	media a oscura			6	
	dark	foncée	dunkel	oscura	NDT TAI, TRFK K-PURPLE, TRFK301/6		7	
	dark to very dark	foncée à très foncée	dunkel bis sehr dunkel	oscura a muy oscurs			8	
	very dark	très foncée	sehr dunkel	muy oscura			9	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23.	QN	MG	(+)				
	Time of flowering	Époque de floraison	Zeitpunkt der Blüte	Época de floración			
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana			1
	very early to early	très précoce à précoce	sehr früh bis früh	muy temprana a temprana			2
	early	précoce	früh	temprana			3
	early to medium	précoce à moyenne	früh bis mittel	temprana a media			4
	medium	moyenne	mittel	media			5
	medium to late	moyenne à tardive	mittel bis spät	media a tardía			6
	late	tardive	spät	tardía			7
	late to very late	tardive à très tardive	spät bis sehr spät	tardía a muy tardía			8
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía			9
24.	QN	MS/VG	(c)				
	Flower: length of pedicel	Fleur : longueur du pédoncule	Blüte: Länge des Blütenstiels	Flor: longitud del pedicelo			
	short	courte	kurz	corta	EPK TN14-3		1
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media			2
	medium	moyenne	mittel	media	TRFK 6/8, AHP S15/10		3
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga			4
	long	longue	lang	larga	TRFK 301/5		5
25.	QN	MS	(c)				
	Flower: diameter	Fleur : diamètre	Blüte: Durchmesser	Flor: diámetro			
	very small	très petit	sehr klein	muy pequenõ			1
	very small to small	très petit à petit	sehr klein bis klein	muy pequenõ a pequenõ			2
	small	petit	klein	pequenõ	TRFK 303/577		3
	small to medium	petit à moyen	klein bis mittel	pequenõ a medio			4
	medium	moyen	mittel	medio	TRFK 6/8, AHP S15/10		5
	medium to large	moyen à grand	mittel bis groß	medio a grande			6
	large	grand	groß	grande	TRFK 301/5, TRFK 306		7
	large to very large	grand à très grand	groß bis sehr groß	grande a muy grande			8
	very large	très grand	sehr groß	muy grande			9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
26. (*)	PQ	VG	(+)	(c)				
	Flower: color of inner petals	Fleur : couleur des pétales internes	Blüte: Farbe der inneren Blütenblätter	Flor: color de los pétalos internos				
	white	blanc	weiß	blanco	TRFK 306		1	
	greenish	verdâtre	grünlich	verdoso	AHP S15/10		2	
	pink	rose	rosa	rosa			3	
27. (*)	QN	VG		(c)				
	Sepal: anthocyanin coloration on outer side	Sépale : pigmentation anthocyanique sur la face externe	Kelchblatt: Anthocyanfärbung an der Außenseite	Sépalo: pigmentación antocianica de la cara externa				
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	TRFK 6/8		1	
	medium	moyenne	mittel	media			2	
	strong	forte	stark	fuerte	TRFK 306		3	
28.	QL	VG		(c)				
	Sepal: pubescence of outer side	Sépale : pilosité de la face externe	Kelchblatt: Behaarung an der Außenseite	Sépalo: pubescencia de la cara externa				
	absent	absente	fehlend	ausente	TRFK 306		1	
	present	présente	vorhanden	presente			9	
29. (*)	QN	VG		(c)				
	Style: length	Style : longueur	Griffel: Länge	Estilo: longitud				
	short	courte	kurz	corta	TRFCA SFS150		1	
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media			2	
	medium	moyenne	mittel	media	AHP S15/10		3	
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga			4	
	long	longue	lang	larga	TRFK 306		5	
30.	QN	VG	(+)	(c)				
	Style: position of splitting	Style : position de la scission	Griffelspaltung: Position	Estilo: posición de la división				
	low	basse	niedrig	baja	EPK TN14-3		1	
	medium	moyenne	mittel	media	TRFK 306		2	
	high	haute	hoch	alta	TRFK 6/8		3	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
31. (*)	QN	VG	(+)	(c)				
	Stigma: position in relation to stamens	Stigmate : position par rapport aux étamines	Narbe: Stellung im Verhältnis zu den Staubblättern	Estigma: posición en relación con los estambres				
	far below	loin au-dessous	weit unterhalb	muy por debajo	TRFK 430/90		1	
	moderately below	modérément au-dessous	mittel unterhalb	medianamente por debajo	EPK TN14-3		2	
	same level	au même niveau	auf gleicher Höhe	al mismo nivel	AHP S15/10		3	
	moderately above	modérément au-dessus	mittel oberhalb	medianamente por encima	EPKD99/10		4	
	far above	loin au-dessus	weit oberhalb	muy por encima	EPK C12		5	
32.	QL	VG	(c)					
	Ovary: pubescence	Ovaire : pilosité	Fruchtknoten: Behaarung	Ovario: pubescencia				
	absent	absente	fehlend	ausente			1	
	present	présente	vorhanden	presente	AHP S15/10, TRFK 31/8		9	
33.	QN	VG	(c)					
	Ovary: density of pubescence	Ovaire : densité de la pilosité	Fruchtknoten: Dichte der Behaarung	Ovario: densidad de la pubescencia				
	sparse	lâche	gering	laxa	TRFK 31/8		1	
	sparse to medium	lâche à moyenne	locker bis mittel	laxa a media			2	
	medium	moyenne	mittel	media	AHP S15/10		3	
	medium to dense	moyenne à dense	mittel bis dicht	media a densa			4	
	dense	dense	stark	densa	TRFK 6/8		5	

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées au plus tôt 15 mois après le repiquage ou lors de la première période de floraison.
- (b) Les observations doivent être effectuées sur la cinquième feuille pleinement développée à partir du sommet de la ramification.
- (c) Les observations doivent être effectuées sur des fleurs complètement développées à l'époque de pleine floraison.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : type



1
arbrisseau



2
demi-arbre



3
arbre

Ad. 2 : Plante : port



1
dressé



3
demi-dressé



5
étalé

Ad. 3 : Plante : vigueur

La vigueur de la plante doit être décrite en observant l'abondance globale de croissance végétative.

Ad. 5 : Ramification : zigzag



1
absent



9
présent

Ad. 6 : Jeune rameau : époque de début de la phase "une feuille et un bourgeon"

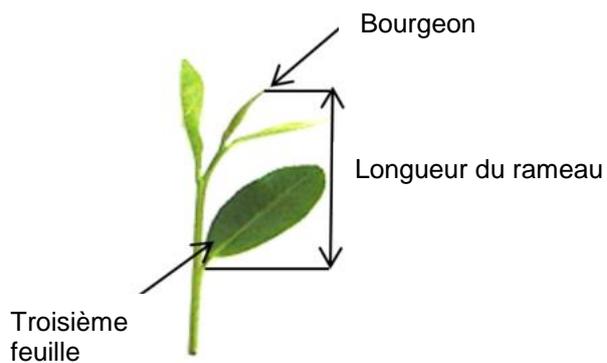
L'époque de début de la phase "une feuille et un bourgeon" est atteinte lorsque 30% des plantes ont des jeunes rameaux à la phase "une feuille et un bourgeon".

Ad. 9 : Jeune feuille : pigmentation anthocyannique à la base du pétiole

Les observations doivent être effectuées sur la troisième feuille à partir du bourgeon.

Ad. 10 : Jeune rameau : longueur

Les observations doivent être effectuées à la phase "trois feuilles et un bourgeon".



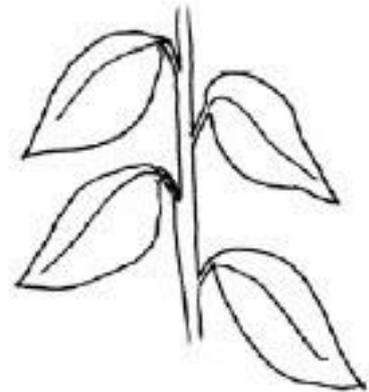
Ad. 11 : Limbe : port



1
dressé



3
horizontal



5
retombant

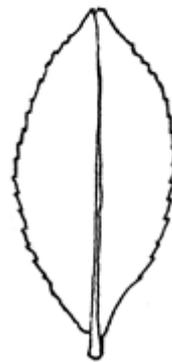
Ad. 14 : Limbe : rapport longueur/largeur



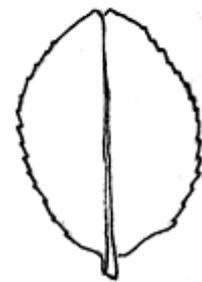
1
très elliptique étroite



2
elliptique étroite

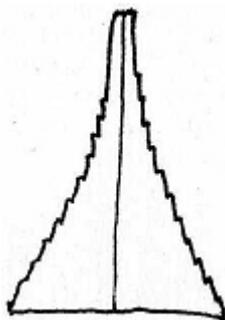


3
elliptique moyenne

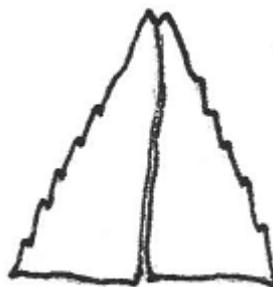


4
elliptique large

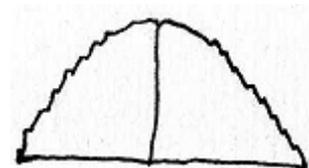
Ad. 15 : Limbe : forme du sommet



1
acuminée

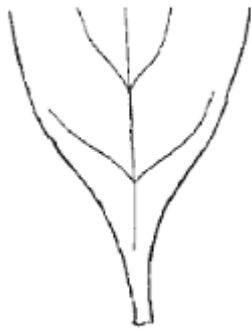


2
aigüe

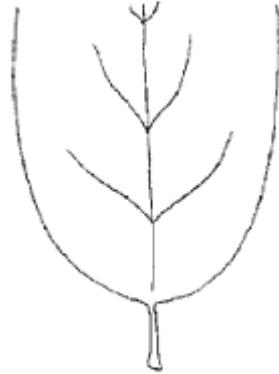


3
obtusè

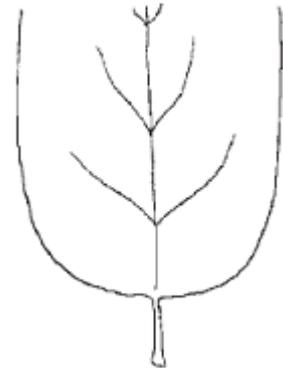
Ad. 16 : Limbe : forme de la base



1
pointue



2
obtuse



3
tronquée

Ad. 17 : Limbe : forme en section transversale



1
incurvée

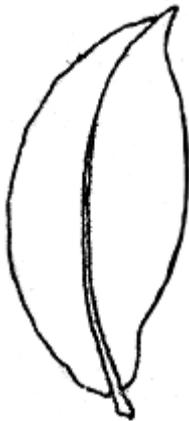


2
plate



3
retombante

Ad. 18 : Limbe : ondulation du bord



1
absente ou faible

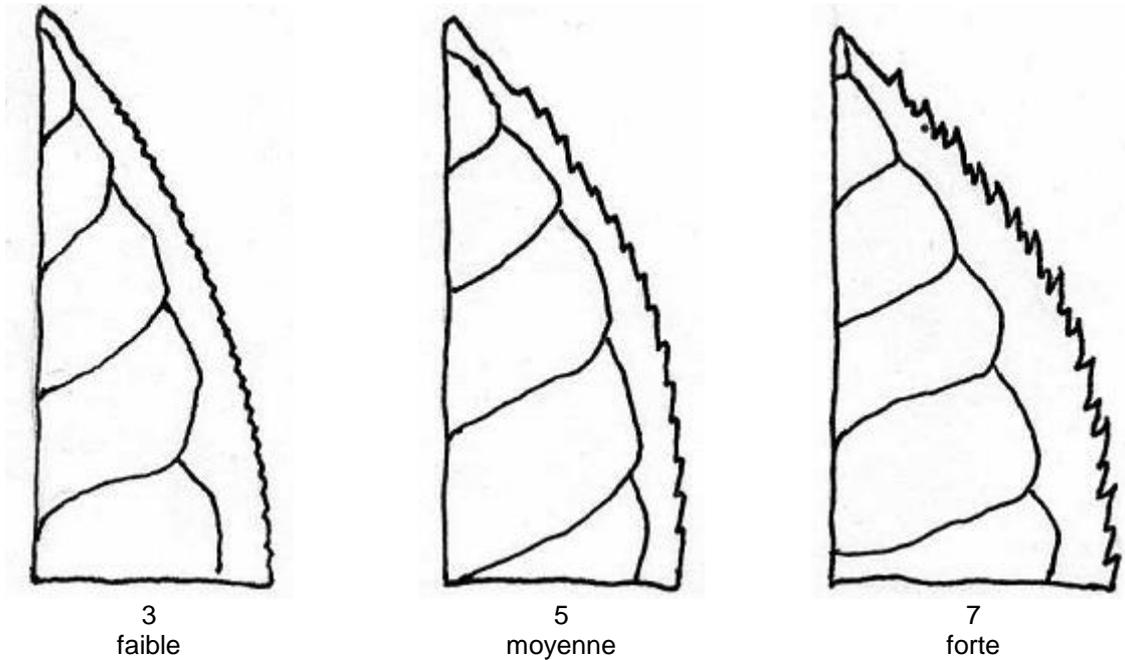


3
moyenne



5
forte

Ad. 19 : Limbe : dentelure du bord



Ad. 20 : Limbe : texture

Les observations doivent être effectuées sur la face supérieure du limbe.

Ad. 21 : Limbe : couleur

Voir Ad. 20

Ad. 22 : Limbe : intensité de la couleur

Voir Ad. 20

Ad. 23 : Époque de floraison

L'époque de floraison est atteinte lorsque 50% des plantes ont au moins 50% des fleurs ouvertes.

Ad. 26 : Fleur : couleur des pétales internes



a = Pétale interne
b = Pétale externe

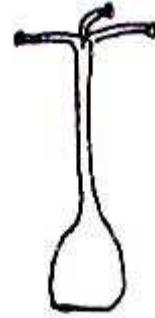
Ad. 30 : Style : position de la scission



1
basse

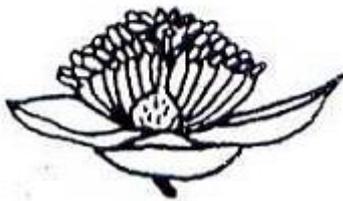


2
moyenne

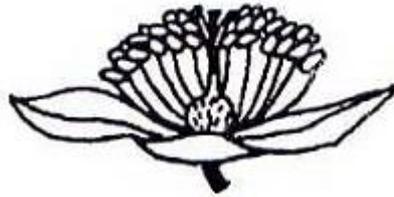


3
haute

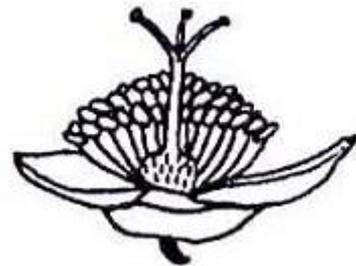
Ad. 31 : Stigmate : position par rapport aux étamines



1
loin au-dessous



3
au même niveau



5
loin au-dessus

9. Bibliographie

Chen, L., Yang, Y.J., Yu, F.L., 2005: Descriptors and data standard for tea (*Camellia* spp.). China Agricultural Press, Beijing, CN

Chen, L., Yu, F.L., Tong, Q.Q., 2000: Discussions on phylogenetic classification and evolution of section *Thea*. *Journal of Tea Science*, 20(2): 89-94

IPGRI, 1997: Descriptor for tea (*Camellia Sinensis*). International Plant Genetic Resources Institute, Rome, IT

Wachira, F.N., Kamunya, S.M., Chalo, R., Maritim, T., Kinyangi, T., 2012:T RFK Clonal Catalogue, (1st Edition), Tea Research Foundation of Kenya (TRFK), KE

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Camellia sinensis (L.) Kuntze"/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Théier"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

(a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- (a) Boutures []
- (b) Multiplication *in vitro* []
- (c) Autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Autre (veuillez préciser) []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : type (1)		
arbrisseau	TRFK 536, TRFK 543	1 []
demi-arbre	AHP S15/10	2 []
arbre	TRFK 56/89	3 []
5.2 Plante : port (2)		
dressé	TRFK 301/3	1 []
dressé à demi-dressé		2 []
demi-dressé	AHP S15/10	3 []
demi-dressé à dressé		4 []
étalé	TRFK 371/8	5 []
5.3 Jeune rameau : densité de la pilosité du bourgeon (8)		
absente ou faible	TRFK 31/8	1 []
faible à moyenne		2 []
moyenne	TRFK 704/2	3 []
moyenne à forte		4 []
forte	AHP S15/10	5 []
5.4 Limbe : rapport longueur/largeur (14)		
bas	AHP S15/10	1 []
moyen	TRFK 31/8, TRFK 704/2	2 []
élevé	EPK C12, TRFK301/6	3 []
5.5 Limbe : couleur (21)		
vert	TRFK 31/8	1 []
pourpre	TRFK 306	2 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Plante : port</i>	<i>dressé</i>	<i>étalé</i>
----------------	----------------------	---------------	--------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :

--

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7.	Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété		
7.1	En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?		
	Oui	[]	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)		
7.2	Des conditions particulières sont elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?		
	Oui	[]	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)		
7.3	Autres renseignements		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []
(b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []
(c) Culture de tissus	Oui []	Non []
(d) Autres facteurs	Oui []	Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]